



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement (2020)

Première réunion du Comité préparatoire (Genève, 8-9 février 2019)

Comité préparatoire 1
Point 2

CONF-2020/PrepCom1/2-R.1
24 janvier 2019

Historique des Conférences mondiales des Présidents de parlement et résultats attendus en 2020

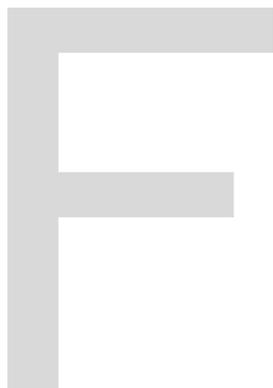
Généralités

1. L'UIP a convoqué la toute première Conférence mondiale des Présidents de parlement en 2000 en étroite collaboration avec l'ONU. Les dirigeants parlementaires se sont réunis dans la salle de l'Assemblée générale des Nations Unies à la veille du Sommet du Millénaire. A une époque où l'on considérait que le multilatéralisme était menacé, la première Conférence a eu pour objectif principal d'offrir un appui politique à l'ONU en tant que principal instrument de coopération internationale.

2. Par leur présence au Siège de l'ONU et dans leur Déclaration, intitulée *La vision parlementaire de la coopération internationale à l'aube du troisième millénaire*, les Présidents de parlement ont affirmé que le système multilatéral ne pouvait plus se passer de la participation des parlements. Ils ont fait savoir que leur ambition était d'apporter une dimension plus manifestement démocratique aux prises de décision et à la coopération internationales. Ils ont décidé de veiller à ce que leurs parlements contribuent plus activement aux travaux de l'ONU.

3. La première Conférence mondiale des Présidents de parlement a contribué aux résultats du Sommet du Millénaire de l'ONU. Dans leur Déclaration du Millénaire, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à renforcer l'ONU de bien des façons, notamment "en renforçant davantage la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les parlements nationaux, représentés par leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, dans divers domaines, notamment la paix et la sécurité, le développement économique et social, le droit international et les droits de l'homme, la démocratie et la parité entre les sexes". Le statut consultatif auprès de l'ECOSOC de l'UIP a ainsi pu évoluer vers celui d'Observateur permanent auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui lui a conféré le droit de participer aux réunions officielles de l'ONU et d'y prendre la parole, et de distribuer les documents officiels de l'UIP.

4. La deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement s'est tenue en septembre 2005 au Siège de l'ONU à New York. Une fois de plus, la Conférence des Présidents de parlement a coïncidé avec un Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, qui cette fois-ci s'étaient rassemblés pour adopter une série de propositions relatives à la réforme de l'ONU et pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Au moyen de leur Déclaration, intitulée *Comblant le déficit démocratique dans les relations internationales : un plus grand rôle pour les parlements*, les Présidents de parlement ont lancé un appel pressant en faveur d'une action multilatérale visant à résoudre les problèmes mondiaux et se sont engagés à soutenir le développement d'une interaction plus stratégique et mutuellement bénéfique entre l'ONU, l'UIP et les parlementaires du monde.



5. Lors du Sommet des Nations Unies qui a suivi peu après, les chefs d'Etat et de gouvernement ont reconnu le rôle et la responsabilité des parlements et des parlementaires, et ont appelé au renforcement de la coopération entre l'ONU et les parlements nationaux et régionaux, en particulier par le biais de l'UIP, en vue de promouvoir l'ensemble des objectifs de la Déclaration du Millénaire dans tous les domaines de travail de l'ONU et d'assurer la mise en œuvre efficace des réformes de l'Organisation. Cela a notamment conduit l'UIP à jouer un rôle plus officiel et à collaborer plus systématiquement avec les nouveaux organes de l'ONU, tels que le Forum pour la coopération en matière de développement, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme.

6. La troisième Conférence mondiale des Présidents de parlement s'est tenue en juillet 2010, cette fois à l'Office des Nations Unies à Genève. Les Présidents de parlement ont plaidé en faveur d'une plus grande [responsabilité démocratique mondiale pour le bien commun](#). Le moment était venu, ont-ils dit, de parier sur l'avenir : "Les enceintes multilatérales d'aujourd'hui doivent accorder plus de considération aux opinions, aux perceptions et aux aspirations de tous ceux de nos congénères dont la voix n'est pas entendue." Les Présidents de parlement ont exprimé leur soutien à l'ONU, ont pris acte des progrès accomplis dans le renforcement de l'institution et ont demandé instamment que les réformes soient poursuivies. De même, ils ont réitéré leur soutien à l'UIP en tant qu'organe international le mieux à même d'établir une relation solide entre les parlements et l'ONU.

7. Par la suite, l'UIP et l'ONU ont forgé ensemble un "partenariat stratégique", comme en témoignent la création de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, l'inscription d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies sur [l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP](#), et les résolutions, à la fois de l'UIP et de l'ONU, qui ont suivi (voir la note de synthèse concernant la dimension parlementaire de l'action de l'ONU, au point 4 de l'ordre du jour du Comité préparatoire).

8. La quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement s'est tenue début septembre 2015 au Siège de l'ONU à New York. Après plusieurs années de travaux menés par l'UIP et ses Parlements membres pour aider à façonner le Programme 2030 et les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD), la réunion a véhiculé un message fort de soutien et de détermination concernant la mise en œuvre des ODD. La Déclaration finale intitulée [Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple](#) a réaffirmé les principes de la Déclaration universelle sur la démocratie et établi les liens essentiels entre la gouvernance démocratique, la paix et le développement durable. Les Présidents de parlement ont souligné qu'en tant qu'organisation mondiale des parlements, l'UIP était l'organe international le mieux placé pour contribuer à la mise en place de relations entre les parlements et l'ONU, et ont recommandé de renforcer ses capacités pour l'aider à assumer les responsabilités importantes qui découlent du programme de développement pour l'après-2015.

* * * * *

Les Conférences des Présidents de parlement sont organisées en étroite coopération avec l'ONU et visent à renforcer la contribution parlementaire aux travaux de l'ONU. La Conférence se compose d'un débat en plénière, de réunions-débats, de tables rondes et de présentations de rapports de fond. Elle est précédée d'une réunion des Présidentes de parlement et se termine par l'adoption d'une déclaration solennelle rédigée par un groupe représentatif des Présidents de parlement en consultation avec leurs pairs.